



ÉTUDE DES CRÉDITS

2023 2024

BUREAU DES ENQUÊTES
INDÉPENDANTES

Renseignements
particuliers

LISTE DES SITES INTERNET POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/diffusion/depenses.html
03.03	COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES (CQLC) https://www.cqlc.gouv.qc.ca/fileadmin/mind/mind.html
05.02	BUREAU DU CORONER https://www.coroner.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/depenses.html
06.01	COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE (COMDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/commissaire/commissaire.html
06.02	COMITÉ DE DÉONTOLOGIE (CDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/comite/comite.html
06.03	RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) https://www.racj.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/diffusion-de-documents/depenses-de-lorganisme-public-depenses-liees-a-des-personnes-salaires-indemnite-et-allocations-annuels/depenses-de-la-regie-des-alcools-des-courses-et-des-jeux.html
06.04	COMMISSION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CLCC) - UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION (UPAC) https://www.upac.gouv.qc.ca/upac/diffusion-de-linformation/diffusion-des-renseignements-relatifs-aux-depenses.html
06.05	BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI) https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/diffusion-information/depenses.html

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sites	3	
QUESTION QP1-003	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2022-2023	6
QUESTION QP1-004	Pour l'année 2022-2023, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, employés qui ont vu leur mandat renouvelé, etc	7
QUESTION QP1-005	Pour l'année 2022-2023, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité	8
QUESTION QP1-006	Pour l'année 2022-2023, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité	9
QUESTION QP1-007	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2022-2023	10
QUESTION QP1-008	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2022-2023	11
QUESTION QP1-009	Nombre de postes abolis et mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste	12
QUESTION QP1-011	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère	13
QUESTION QP1-012	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts	15
QUESTION QP1-013	Liste et détails de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2022-2023	16
QUESTION QP1-014	La liste de tous les concours et tirages réalisés en 2022-2023	17
QUESTION QP1-015	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-24	18
QUESTION QP1-016	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023, les activités concernant le service des communications	19
QUESTION QP1-095	Liste et copie des études et des analyses faites concernant le profilage racial dans pour les cinq dernières années, incluant 2022-2023	20
QUESTION QP1-279	Budget alloué au BEI pour l'année 2022-2023	21
QUESTION QP1-280	Effectif autorisé pour l'exercice financier 2022-2023	22
QUESTION QP1-281	Effectif du BEI en date du 31 mars 2023. Préciser, pour chacun des postes suivants, le nombre de policiers et le nombre de civils : enquêteurs et superviseurs aux enquêtes	23
QUESTION QP1-282	Total des dépenses effectuées par le BEI, selon les plus récentes données disponibles	24
QUESTION QP1-283	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022-2023, nombre d'enquêtes en cours et nombre d'enquêtes terminées	25

QUESTION QP1-284	Délai moyen pour une enquête par le BEI en 2022-2023	26
QUESTION QP1-285	Nombre de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du BEI en 2022-2023, ventilé par corps de police et par type de manquements	27
QUESTION QP1-286	Toute correspondance entre le BEI et les directions de corps de police municipale, de corps de police autochtones, de la Sûreté du Québec, de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique au sujet de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2022-2023	28
QUESTION QP2-002	Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.	29
QUESTION QP2-003	Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives pour l'année écoulée	30
QUESTION QP2-004	Nombre de postes ouverts et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	31
QUESTION QP2-017	Nombre de policiers ayant fait l'objet d'une enquête du BEI pour l'année écoulée, par types d'infractions et par corps policiers.	32
QUESTION QP2-018	Nombre d'enquêtes criminelles prises en charge par le BEI pour l'année écoulée, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au PDPC, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers	33
QUESTION QP2-019	Nombre d'enquêtes sur des allégations d'infractions à caractère sexuel prises en charge par le BEI pour l'année écoulée, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers	38
QUESTION QP2-025	Projets, mesures, politiques ou programmes ayant fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS).	39

QUESTION 3 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2022-2023, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Le directeur du BEI n'a participé à aucun comité interministériel	—	—	—	—

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE – 06.05 – BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

QUESTION 4 : Pour l'année 2022-2023¹, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;
- b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Inclure leur cv;
- d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C)	D) ²
BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI)	Voir réponse à la question 192	Le 11 décembre 2020, le projet de loi 72 a été sanctionné modifiant ainsi les conditions de travail de nos enquêteurs. Ceux-ci n'appartiennent plus aux Emplois supérieurs. En conséquence, le renouvellement des mandats est caduque de même que les nominations à durée déterminée.		4 942\$

¹ La période concernée est du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

² Inclut l'ensemble des frais de déplacement et de représentation des membres de la direction, titulaires d'un emploi supérieur. En raison du Projet de loi 72, les frais de déplacement des enquêteurs sont exclus.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

QUESTION 5 : Pour l'année 2022-2023, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.

Aucun

Les données sont en date du 28 février 2023.

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers sont exclus.

QUESTION 6 : Pour l'année 2022-2023 le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

Bureau des enquêtes indépendantes

0

Les données sont en date du 28 février 2023.

QUESTION 7 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2022-2023.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2022-2023 OCCASIONNELS		
	Nbre total employés au 28 février 2023	Nbre employés occasionnels au au 28 février 2023	%
Bureau des enquêtes indépendantes	50	2	4%

Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers de corps d'emploi 899 sont exclus.

QUESTION 8 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2022-2023.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2020-2021 OCCASIONNELS		
	Nbre employés occasionnels au 28 février 2023 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nbre employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
Bureau des enquêtes indépendantes	1	-	0%

Les données sont en date du 28 février 2023

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel saisonnier sont exclus.

QUESTION 9 : Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis et mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.

Aucun

QUESTION 11 : Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer une description sommaire, le lieu, le coût, le nombre de participants, et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Formations, colloques et congrès

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date	Lieu	Coûts de l'inscription / personne
Formation – Activité d'intégration en enquête policière	Bureau des enquêtes indépendantes	2	Dates diverses	ENPQ	3 043,00
Formation – Session d'équivalence en enquête policière	Bureau des enquêtes indépendantes	1	Dates diverses	ENPQ	624,00
Formation – Désescalade – état mental perturbé	Bureau des enquêtes indépendantes	1	Dates diverses	En ligne	99,00
Formation – Droit du consentement et mythes entourant les agressions sexuelles	Bureau des enquêtes indépendantes	9	Dates diverses	En ligne	25,00
Formation – Formation en normes professionnelles	Bureau des enquêtes indépendantes	2	9 au 13 janvier 2023	ENPQ	3 492,00
Formation – Rédaction de rapports	Bureau des enquêtes indépendantes	16	Dates diverses	BEI	0,00
Formation – Formation famille	Bureau des enquêtes indépendantes	17	Dates diverses	BEI	0,00
Formation – Formation SWASP	Bureau des enquêtes indépendantes	6	Dates diverses	BEI	0,00
Formation – Anémie falciforme	Bureau des enquêtes indépendantes	21	Dates diverses	Longueuil	0,00
Formation – Intégration CRPQ	Bureau des enquêtes indépendantes	1	11 au 13 octobre 2022	Montréal	0,00
Formation – Formation poste de commandement	Bureau des enquêtes indépendantes	6	Dates diverses	Sanair	0,00
Colloque en droit criminel	Bureau des enquêtes indépendantes	2	6 octobre 2022	En ligne	495,00
Droits, réalités autochtones et compétences culturelles	Bureau des enquêtes indépendantes	2	Dates diverses	En ligne	79,75
Méthode de recherche et d'intervention	Bureau des enquêtes indépendantes	1	Dates diverses	École nationale d'administration publique	424,10
Régulation de la criminalité économique	Bureau des enquêtes indépendantes	1	Dates diverses	Université de Montréal	542,22

Contrats de formation
Année complète 2022-2023

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévus
—	—	—	—	—	—

QUESTION 12 : Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

DOCUMENTS TRADUITS/CONTRATS OCTROYÉS	NOM DES FIRMES RETENUES	COÛTS (\$)
TOTAL		–\$
Aucun		

Note : La période concernée est du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Note : Exclut les mandats confiés à Infrastructure technologiques Québec (ITQ).

QUESTION 13 : Liste et détails de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2022-2023.

ADRESSES	NATURE DE LA DEMANDE
201, Place Charles-Le Moyne, Longueuil	Remplacement d'un néon brûlé

Note : La période concernée est du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

- QUESTION 14 :**
- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.

Aucun concours mis sur pieds par le BEI au cours de l'année financière 2022-2023.

QUESTION 15 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

LISTE DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION	FOURNISSEURS	COÛT (\$)
Aucune campagne de publicité et de sensibilisation en 2022-2023 et aucune n'est prévue en 2023-2024.	—	—

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE – 06.05 – BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

QUESTION 16 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;
- e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

a)	1 employé	—
b)	Dépenses totalisant :	7 838\$
c)	Aucun	—
d)	Influence communications (revue de presse – BEI, enquêtes indépendantes, opérations policières) :	12 219\$
e)	S. O.	—

Note : La période concernée est du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

QUESTION 95 : Liste et copie des études et des analyses faites concernant le profilage racial dans pour les cinq dernières années, incluant 2022-2023.

Aucune

QUESTION 279 : Budget alloué au BEI pour l'année 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024

Budget alloué au BEI pour l'année 2022-2023 (k\$)
8 123,40

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE – 06.05 – BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

QUESTION 280 : Effectif autorisé pour l'exercice financier 2022-2023

Effectif du BEI pour l'exercice financier 2022-2023
52,00

1 Le niveau d'effectifs est calculé selon la cible d'heures rémunérées, soit 94 498 heures pour l'année 2021-2022 (considérant que 1 ETC = 1 826,3 heures).

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE – 06.05 – BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

QUESTION 281 : Effectif du BEI en date du 31 mars 2023. Préciser, pour chacun des postes suivants, le nombre de policiers et le nombre de civils : enquêteurs et superviseurs aux enquêtes.

EFFECTIF DU BEI ¹	STATUT	
	CIVILS	POLICIERS RETRAITÉS
Agentes de secrétariat	2	—
Analyste ¹	1	—
Attachée d'administration	—	—
Conseiller aux communications ²	1	—
Directeur	1	—
Directeur adjoint	1	—
Enquêteurs	22	12
Superviseurs	1	5
Coordonnateur	—	1
Techniciennes en administration	2	—
Technicienne en droit ¹	2	—

¹ Incluant 1 employé occasionnel

² Prêt de service - policier

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE – 06.05 – BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

QUESTION 282 : Total des dépenses effectuées par le BEI, selon les plus récentes données disponibles.

TYPE DE DÉPENSE	DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LE BEI ¹ (en \$)
Salaire du personnel affecté au BEI ²	5 447 030
Autres dépenses de fonctionnement du BEI	1 495 751

1 Données au 28 février 2023

2 Inclus les contributions de l'employeur, le temps supplémentaire, les primes et indemnités de départ.

QUESTION 283 : Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022-2023, nombre d'enquêtes en cours et nombre d'enquêtes terminées.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, le BEI a ouvert 51 dossiers d'enquêtes indépendantes, dont 25 ont été transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Outre ces 25 dossiers, le BEI a transmis au DPCP, 18 dossiers d'années antérieures. En date du 28 février 2023, 26 enquêtes étaient en cours.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, le BEI a ouvert 207 dossiers d'enquêtes sur des allégations relatives à une infraction criminelle. De ce nombre, 29 sont en cours d'enquête, 11 rapports ont été soumis pour étude auprès du DPCP. On dénombre 4 dossiers fermés par le directeur du BEI (Loi sur la police). Aucune accusation n'a été déposée. Par ailleurs, 139 dossiers d'enquêtes se sont avérés ne pas être de la juridiction du BEI. (Allégations qui ne sont pas visées par les articles 289, 289.1, 289.3 de la Loi sur la police, ni du mandat confié par le ministre de faire enquête sur toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier, dans le cadre ou non de ses fonctions, et ce, lorsqu'elle est formulée par une victime ou un plaignant autochtone).

QUESTION 284 : Délai moyen pour une enquête par le BEI en 2022-2023

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, le BEI a transmis pour étude au DPCP 43 rapports d'enquêtes initiées durant cette période ainsi que durant les années antérieures. Le délai moyen de traitement de ces enquêtes a été de 5,7 mois. Des 51 enquêtes indépendantes initiées durant cette période, 25 rapports d'enquêtes ont été soumis au DPCP dans un délai moyen de 4,8 mois

Pour cette même période, le BEI a complété 35 enquêtes en allégations relatives à une infraction criminelle dans un délai moyen de 2,6 mois.

Depuis le 11 décembre 2020, est tenu de préciser le nombre et la durée moyenne des enquêtes impliquant un membre d'une communauté autochtone. Ainsi, entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, le BEI a mené 2 enquêtes indépendantes d'une durée moyenne de 2,7 mois. Le bureau a aussi pris en charge 47 enquêtes en allégations relatives à une infraction criminelle dont 24 ont été complétées dans un délai moyen de 2,6 mois.

QUESTION 285 : Nombre de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2022-2023 ventilé par corps de police et par type de manquements.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, le directeur du BEI a transmis 6 correspondances à des directeurs de corps de police relativement aux obligations des policiers impliqués ou témoins ainsi que du directeur du corps de police impliqués prévues au Règlement sur le déroulement des enquêtes du bureau des enquêtes indépendantes.

– Service de police de la ville de Montréal (SPVM) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 1 alinéa 2 du Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le policier impliqué ou témoin n'a pas remis son compte rendu rédigé et signé aux enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes dans les 24 heures suivant l'événement,

– Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 1 alinéa 2 du Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le policier impliqué ou témoin n'a pas remis son compte rendu rédigé et signé aux enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes dans les 24 heures suivant l'événement,

– Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 289.2 de la Loi sur la police, le directeur du corps de police responsable de l'intervention policière ou de la détention n'a pas informé, sans délai, le BEI de la survenance de l'événement visé à l'article 289.1 de la Loi sur la police. L'événement s'est produit le 3 septembre 2022, le BEI en a été avisé de l'événement le 13 septembre 2022.

– Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent (RSL) : 2 manquements

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 1 alinéa 2 du Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le policier impliqué ou témoin n'a pas remis son compte rendu rédigé et signé aux enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes dans les 24 heures suivant l'événement. Les comptes rendus des 4 policiers impliqués ont été reçus 9 jours après le déclenchement de l'enquête. Également, n'a pas été respectée, l'article 2 alinéa 2 du Règlement exige qu'un directeur d'un corps de police impliqués prenne les mesures raisonnables pour éviter que les policiers impliqués ou témoins communiquent entre eux au sujet de l'événement jusqu'à ce qu'ils aient remis leur compte rendu aux enquêteurs du Bureau; un policier témoin a eu accès à la carte d'appel et il n'a pas eu les consignes d'isolement avant la rédaction de son compte rendu.

– Service de sécurité publique de Saguenay (SAG) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 1 alinéa 2 du Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le policier impliqué ou témoin n'a pas rédigé de manière indépendante, notamment sans consultation et sans influence, un compte rendu aux enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes, car la carte d'appel de l'événement a été consultée. Un policier témoin a consulté l'enregistrement vidéo de la séquence se déroulant en cellule pour la rédaction de son compte rendu.

– Sûreté du Québec (SQ) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 289.2 de la Loi sur la police, le directeur du corps de police responsable de l'intervention policière ou de la détention n'a pas informé, sans délai, le BEI de la survenance de l'événement visé à l'article 289.1 de la Loi sur la police. Le 2 septembre vers 8h09, une poursuite policière est déclenchée, une collision survient entre 2 véhicules incluant le sujet de la poursuite policière, un des occupants décède pendant son transport en ambulance. Son décès est constaté à l'hôpital. Le BEI reçoit des appels de la part des médias vers 9h00. Ce n'est qu'à 10h40 que le BEI reçoit le signalement. Bien que le délai ne soit pas exorbitant à première vue, l'événement a entravé la circulation plus longtemps que nécessaire et a pu potentiellement nuire à l'enquête du BEI.

QUESTION 286 : Toute correspondance entre le Bureau des enquêtes indépendantes et les directions de corps de police municipale, de corps de police autochtones, de la Sûreté du Québec, de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique au sujet de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2022-2023.

Pour obtenir une copie de ces documents, une demande d'accès à l'information est nécessaire auprès du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI).

Toutefois, certaines de ces lettres sont déjà publiques à la suite de demandes d'accès à l'information et peuvent être consultées sur le site Web du BEI à l'adresse suivante : <https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/acces-information.html>

QUESTION QP2-02 : Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.

Veillez vous référer au budget de dépenses 2022-2023.

QUESTION QP2-03 : Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives pour l'année écoulée.

Aucun.

QUESTION QP2-04 : Nombre de postes ouverts et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

EFFECTIF DU BEI	Nombre de postes	
	Ouverts	Comblés
Agentes de secrétariat	—	—
Analyste	1	1
Attachée d'administration	—	—
Conseiller aux communications	1	—
Directeur	—	—
Directeur adjoint	—	—
Enquêteurs	8	8
Superviseurs	1	1
Coordonnateur	—	—
Techniciennes en administration	—	—
Technicienne en droit	1	1

QUESTION QP2-017 : Nombre de policiers ayant fait l'objet d'une enquête du BEI pour l'année écoulée, par types d'infractions et par corps policiers.

Types d'infractions	Nombre de policiers				Total
	Corps de police autochtones	Corps de police autres	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	
Autre	11	0	3	4	18
Entrave à la justice	3	0	0	0	3
Menace	1	0	0	1	2
Infraction à caractère sexuel	11	2	14	11	38
Harcèlement	1	0	0	0	1
Voies de fait	10	0	6	4	20
Vol	1	0	0	2	3
Total général	38	2	23	22	85

La ventilation des données telle que demandée risque de compromettre le privilège de l'enquête en cours, les droits constitutionnels des personnes suspectes et le droit à l'anonymat des victimes et des témoins potentiels.

Mise en garde : la surreprésentation des corps de police autochtones est attribuable au mandat confié au BEI par le ministre d'enquêter sur toutes infractions criminelles commises par un policier lorsque le plaignant ou la victime est autochtone.

QUESTION QP2-018 : Nombre d'enquêtes criminelles prises en charge par le BEI pour l'année écoulée, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers.

Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2022-2023	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	1	0	0	0	0	1
Menace	2	0	0	1	0	1
Voies de fait	16	9	0	1	0	6
Infraction à caractère sexuel	29	11	4	9	0	5
Entrave à la justice	2	2	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Vol	2	1	0	0	0	1
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	15	5	0	3	0	7
Hors mandat	139	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Total	206	26	4	12	2	24

Corps de police autochtones						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	10	3	0	2	0	5
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	2	2	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	1	0	0	0	0	1
Hors mandat	11	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	11	7	1	3	0	0
Menace	1	0	0	0	0	1
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	10	7	0	1	0	2
Vol	1	1	0	0	0	0
Total	47	20	1	6	0	9

Corps de police autres						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	1	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	2	0	0	2	0	0
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	0	0	0	0	0	0
Vol	0	0	0	0	0	0
Total	3	0	0	2	0	0

Corps de police municipaux						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	3	1	0	1	0	1
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	42	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	11	3	2	3	0	3
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	4	0	0	0	0	4
Vol	0	0	0	0	0	0
Total	31	4	2	4	0	8

Sûreté du Québec						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	2	1	0	0	0	1
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	28	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	5	1	1	1	0	2
Menace	1	0	0	1	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	2	2	0	0	0	0
Vol	1	0	0	0	0	1
Total	39	4	1	2	0	4

La ventilation des données telle que demandée risque de compromettre le privilège de l'enquête en cours, les droits constitutionnels des personnes suspectes et le droit à l'anonymat des victimes et des témoins potentiels.

Mise en garde : la surreprésentation des corps de police autochtones est attribuable au mandat confié au BEI par le ministre d'enquêter sur toutes infractions criminelles commises par un policier lorsque le plaignant ou la victime est autochtone.

QUESTION QP2-019 : Nombre d'enquêtes sur des allégations d'infractions à caractère sexuel prises en charge par le BEI pour l'année écoulée, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers.

Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2022-2023	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
29	11	4	9	0	5

QUESTION QP2-025 : Projets, mesures, politiques ou programmes ayant fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS).

Aucun